

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2011

Présent-e-s

Bureau :	GIRARDET	Myriam	MCG	Présidente
	TREMBLET	Laurent	PDC	Vice-président (1)
	HERNOT	François	PS	Vice-président (2)
	BOCCARD	Damien	Ve	1 ^{er} secrétaire
	ECUYER	Renée	PLR	2 ^e secrétaire
	CHARPIER	Jacques	AGT	Membre
	SCHWEIZER	Adriana	UDC	Membre

Conseillers/ères :	AMATO	Maurice	Ve
	BOCCARD	Yolande	PDC
	BROCARD	Eric	PS
	BRULHART	Jean-Claude	PS
	DUAY-DURAN	Dorine	PDC
	FRAUCHIGER	Roger	MCG
	GAETANINO	Marco	MCG
	GAY	Lysianne	MCG
	GIRARDET	Jean-François	MCG
	HAMANN	Philippe	PDC
	HAYES	Sasá	UDC
	HUBERT	Emile	UDC
	HULLIGER	Jean-Philippe	AGT
	INACIO	Marlène	MCG
	ISWALA	Placide	PS
	JIMENAY	Arthur	PDC
	KUNZ-FELIX	Marielle	PLR
	LEUENBERGER	Nathalie	PS
	LUTHI	Badia	PS
	ORLANDINI	Daniel	PLR
	DE PRÉVILLE	Yves	Ve
	RAGAVAN	Surane	Ve
	RIVRON	Nadia	Ve
	ROBERT	Jacques	PS
	SCHWEIZER	Didier	UDC
	TILLMANN	Robert	PLR

Excusés :

Assistent à la séance :

BOGET	Monique	PS	Maire
TSCHUDI	Pierre-Alain	Ve	Conseiller administratif
DEVAUD	Jean-Marc	PDC	Conseiller administratif

AGT *A gauche toute*

MCG *Mouvement des citoyens genevois*

PDC *Parti démocrate-chrétien*

PLR *Parti libéral-radical*

PS *Parti socialiste*

UDC *Union démocratique du centre*

Ve *Les Verts de Meyrin-Cointrin*

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

ORDRE DU JOUR

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 avril 2011 validant les élections des Conseils municipaux du 13 mars 2011.
2. Prestation de serment des conseillers municipaux.
3. Election du bureau du Conseil municipal.
4. Nomination des membres des diverses commissions.

* * *

M. Charpier, doyen d'âge, ouvre la séance à 18h30 et déclare:

*"Madame la Maire,
Messieurs les Conseillers administratifs,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs, cher public,*

J'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue ce soir et, en ma qualité de doyen d'âge, je déclare ouverte cette première séance du Conseil municipal de la législature 2011-2015.

Je serai assisté dans cette séance par le plus jeune membre du Conseil en qualité de secrétaire, à savoir M. Maurice Amato.

Cette séance a été convoquée conformément au règlement et je vous propose de passer au point 1 de l'ordre du jour. En conséquence, je passe la parole à M. Amato pour la lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant l'élection des Conseils municipaux."

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des Conseils municipaux du 13 avril 2011

M. Amato procède à la lecture de l'arrêté:

ARRÊTÉ

relatif à la validation de l'élection des conseillers municipaux du 13 mars 2011

13 avril 2011

LE CONSEIL D'ÉTAT

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

Vu l'article 77, alinéa 1 et 3, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;

Vu l'arrêté du 16 mars 2011, constatant les résultats de l'élection des conseillers municipaux, du 13 mars 2011, publié dans la Feuille d'avis officielle du vendredi 18 mars 2011;

Vu l'arrêt de la Chambre administrative de la Cour de justice du 17 mars 2011 (ATA/180/2011, dans la cause A/670/2011), admettant le recours de Monsieur Philippe JORDAN et annulant le scrutin du 13 mars 2011 relatif aux élections municipales dans la commune de Corsier;

Vu l'arrêt de la Chambre administrative de la Cour de justice du 17 mars 2011 (ATA/181/2011, dans la cause A/624/2011) rejetant, dans la mesure de sa recevabilité, le recours de Monsieur Malek ADJADJ demandant l'annulation des élections du 13 mars 2011;

Vu l'arrêt de la Chambre administrative de la Cour de justice du 31 mars 2011 (ATA/213/2011, dans les causes A/830/2011 et A/855/2011), rejetant les recours de Messieurs Faruk OSMANI et David IMHOF relatifs au dépouillement des élections du Conseil municipal de la commune de Meyrin du 13 mars 2011;

Vu qu'un nouveau scrutin devra être organisé dans la commune de Corsier;

Vu que l'élection des conseillers municipaux dans les autres communes peut ainsi être validée,

ARRÊTE

1. l'élection des conseillers municipaux du 13 mars 2011 des communes de Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Dardagny, Genève, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix et Veyrier est validée.
2. l'élection des conseillers municipaux du 13 mars 2011 de la commune de Corsier n'est pas validée. Un nouveau scrutin aura lieu ultérieurement.

Certifié conforme,
La chancelière d'Etat:

Anja Wyden Guelpa

* * *

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

M. Charprier déclame son discours:

"Je suis content que les 33 conseillers soient là et j'aimerais saluer particulièrement M. Didier Schweizer qui, depuis des mois, était absent à nos séances durant la dernière législature, ce qui était un peu douloureux pour sa famille et pour nous aussi, en ce sens, que M. Schweizer animait souvent les débats du Conseil. Bienvenue à M. Schweizer.

Deuxièmement, sortant un peu de nos frontières, je tiens à rappeler qu'aujourd'hui 6 juin l'on commémore le débarquement de 1944. Comme vous le savez, M. Churchill, homme très dynamique, a gagné deux guerres, notamment celles de 1914-1918 et de 1939-1944. Etonnamment, lors des élections qui ont suivi ces deux guerres, il n'a pas été réélu. Par conséquent, j'aimerais féliciter ce soir tous ceux qui ont été élus, et j'aimerais dire à tous ceux qui ne l'ont pas été, notamment au Conseil administratif, que notre ami Churchill avait écrit : "*le succès c'est d'aller d'échec en échec sans jamais perdre son enthousiasme.*" J'espère qu'il en sera de même pour vous et j'ajouterai que l'essentiel, dans la vie politique, c'est la conviction et l'enthousiasme.

Par ailleurs, Churchill a également dit: "*agissez comme s'il était impossible d'échouer*". Je trouve que cette devise est intéressante, peut-être un peu utopique, mais enfin c'est une très bonne chose de garder cela en tête.

Enfin, j'aimerais rappeler le règlement du Conseil municipal que vous avez reçu sous les yeux particulièrement pour les nouveaux, car il s'agit d'un élément essentiel pour bien connaître le fonctionnement du Conseil. En annexe, l'on trouve la Charte éthique des élus de la commune de Meyrin. Dans le préambule en page 5, il est écrit: "*les membres du Conseil municipal s'engagent à respecter le code de bonne conduite et d'éthique annexé au présent règlement.*" J'aimerais donc rappeler les 4 principes: celui des valeurs humaines, d'écoute, d'intégrité et de responsabilité. J'invite donc les nouveaux conseillers à bien s'imprégner de ce code et aux anciens, je tiens à leur rappeler que cela n'a pas été toujours le cas durant la dernière législature.

Je pense qu'il appartiendra aux prochains présidents des années suivantes de rappeler ce code pour que notre fonctionnement se déroule au mieux et pour le bienfait de notre commune.

J'espère également, mais ceci est un vœu, que le Conseil administratif qui n'est pas partie prenante du statut du Conseil municipal, pourra en tenir compte dans la mesure du possible pour une bonne relation entre nos deux autorités.

Je vous remercie."

* * *

2. Prestation de serment des conseillers municipaux.

M. Charprier demande aux conseillers municipaux et au public de se lever et donne lecture de la formule traditionnelle d'assermentation:

"*Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève;*

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

*d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge;
de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer."*

M. Charpier demande à tous les conseillers municipaux de lever la main droite à l'appel de leur nom et de prononcer le serment, soit "je le jure" ou "je le promets".

Chaque conseiller et conseillère ayant prononcé son serment, **M. Charpier** en prend acte.

M. Amato donne ensuite lecture d'une déclaration du Conseil administratif présentant la nomination des maires pour la législature et la répartition des dicastères:

Mme Boget occupera la fonction de maire du 1er juin 2011 au 31 mai 2012;	
M. Tschudi :	du 1er juin 2012 au 31 mai 2013;
M. Devaud :	du 1er juin 2013 au 31 mai 2014;
Mme Boget :	du 1er juin 2014 au 31 mai 2015.

Les services et/ou prestations ont été répartis dans les dicastères comme suit :

Dicastère de Mme Monique Boget

- Développement social et emploi
- Bibliothèque
- Culture
- Petite enfance
- Théâtre Forum Meyrin

Dicastère de M. Pierre-Alain Tschudi

- Aînés
- Feu et secours
- Protection civile
- Police municipale
- Urbanisme, travaux publics et énergie.

Dicastère de M. Jean-Marc Devaud

- Environnement
- Etat civil
- Finances
- Gérance et entretien des bâtiments
- Sports

Le secrétariat général, y compris les ressources humaines, Meyrin Qualité, l'information et l'informatique, rapporte au Conseil administratif.

* * *

3. Election du bureau du Conseil municipal

a) Election du/de la président-e

M. Girardet propose la candidature de Mme Myriam Girardet à ce poste. Conseillère municipale depuis 1995, elle débute donc sa cinquième législature et il estime qu'elle est la personne la plus expérimentée dans cet hémicycle. Elle a déjà présidé en 2005 et elle saura très certainement diriger cette assemblée avec douceur et fermeté à la fois.

Aucune autre candidature n'étant proposée, **M. Charpier** soumet au vote la candidature de Mme Girardet.

Mme Girardet est élue **Présidente du Conseil municipal** à l'unanimité.

[Applaudissements.]

M. Charpier félicite Mme Girardet et lui cède sa place.

Elle prend la place à la présidence et prononce son discours:

*"Madame la Maire,
Messieurs les Conseillers administratifs,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs,*

C'est avec beaucoup d'émotion que je reçois, ce soir, la présidence de ce Conseil municipal. La confiance que vous me faites est un honneur et je vous en remercie sincèrement.

Je remercie également notre cher doyen Jacques Charpier, qui, de législature en législature, nous passe le témoin avec toujours autant de vigueur et de sagesse.

En tant que première citoyenne de la commune de Meyrin, je me réjouis de la représenter auprès de la population et de ses associations sportives, culturelles ou sociales.

L'expérience acquise lors de ma première nomination à ce poste en 2004, puis au sein du bureau du Conseil municipal, m'a appris à diriger les débats en privilégiant la liberté de parole partagée dans la confiance et le respect.

C'est, en effet, de l'écoute mutuelle et du respect des différences que naissent les meilleures idées, celles qui nous font aller de l'avant pour le bien de la Commune et de ses résidents.

Je compte donc sur vous, Conseillères et Conseillers municipaux, pour que les séances de cette nouvelle législature ne s'éternisent pas dans des débats stériles. Je veillerai à ce que les avis minoritaires trouvent aussi un espace de parole et d'écoute afin que nous puissions ensemble améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens dans la dignité et la responsabilité qui incombe à notre fonction.

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

Le poète Aragon a dit: "La femme est l'avenir de l'homme" aussi j'espère pouvoir contribuer à rendre cet avenir meilleur pour chacun.

Je vous remercie.

Je vais maintenant procéder à l'assermentation de notre doyen, Jacques Charpier et lire la formule traditionnelle. Pour cela, je vous demande de bien vouloir vous lever."

Mme Girardet procède alors à l'assermentation de M. Charpier et prend acte du serment prononcé.

b) Election du/de la 1^{er/ère} vice-président-e

M. Jimenay présente la candidature de M. Laurent Tremblet, illustre conseiller municipal depuis douze ans et au Bureau depuis 6 ans, il a brillamment guidé ce municipal au cours de la dernière année de législature.

N'ayant pas d'autres propositions, **Mme Girardet** met aux voix la candidature de **M. Tremblet** qui est élu **1^{er} vice-président** à l'unanimité.

M. Tremblet prend place à la droite de la présidente.

c) Election du/de la 2^{ème} vice-président-e

M. Brulhart propose M. Hernot, personne capable et expérimentée.

Comme aucun autre candidat ne se profile, **Mme Girardet** soumet au vote la candidature de **M. Hernot** qui est élu **2^{ème} vice-président** à l'unanimité.

M. Hernot vient se placer au côté de Mme Girardet.

d) Election du/de la 1^{er/ère} secrétaire

M. de Préville souhaite proposer la candidature de M. Damien Bocard, jeune juriste qui aura l'occasion d'apprendre la gestion d'un Conseil municipal. Il s'agit d'une opportunité pour lui, d'autant plus qu'il a déjà passé une législature dans le rang des Verts.

Mme Girardet procède au vote et **M. Bocard** est élu **1^{er} secrétaire** à l'unanimité.

Ce dernier prend place à la table du Bureau au côté de M. Tremblet.

e) **Election du/de la 2^{ème} secrétaire**

M. Tillmann propose Mme Renée Ecuyer, qui a siégé depuis de nombreuses années au Municipal. Il précise, qu'étant donné la dualité avec l'UDC, Mme Ecuyer prendra place au Bureau la première année et le ou la candidate UDC prendra la relève.

Mme Girardet soumet au vote la candidature de **Mme Ecuyer** qui est élue **2^{ème} secrétaire** à l'unanimité.

Cette dernière est invitée à prendre place au côté de M. Hernot.

f) **Election de deux membres**

Enfin pour compléter le Bureau, **Mme Girardet** déclare qu'il faut encore deux membres à élire.

Au nom de l'UDC, **M. Hubert** présente la candidature de **Mme Adriana Schweizer**.

Pour A gauche toute, **M. Hulliger** propose la candidature de **M. Jacques Charprier** qui est doté d'une expérience incommensurable du Conseil municipal.

Mme Girardet procède à l'élection de **Mme Schweizer** qui est approuvée à l'unanimité. S'ensuit la mise aux voix de la candidature de **M. Charprier** qui est élu à l'unanimité.

M. Girardet déclare que, suite à la rencontre entre les différents chefs de groupe, il a longuement été discuté de la place que devait occuper le MCG au sein de l'hémicycle. Il a été évoqué de le situer à l'extrême droite. Or, il affirme que, depuis cinq ans, le MCG a affirmé qu'il n'est ni de droite ni de gauche et qu'il va dans le "bon sens", soit au centre. Il demande à l'assemblée d'accueillir ce nouveau parti en acceptant sa demande d'être placé au centre pour les prochaines séances.

Mme Girardet met aux voix la proposition de placer le MCG entre les Verts et le Parti démocrate-chrétien, qui est acceptée par 13 oui et 19 abstentions.

* * *

4. Nomination des membres des diverses commissions.

Mme Girardet donne lecture des changements proposés lors de la séance entre les chefs de groupe:

Ancienne liste

Actions sociale et jeunesse
Agenda 21 et Meyrin qualité
Aide au développement
Culture
Environnement et énergie
Finances
Information et communication
Liaison
Petite enfance
Révision du statut du personnel
Sécurité
Sports
Travaux publics, gérance et entretien des bâtiments
Urbanisme, mobilité et logement

Nouvelle liste

Agenda 21
Aînés
Coopération au développement
Culture
Développement social local et solidarités
Ecoles et jeunesse
Emploi et anticrise
Energie
Environnement
Finances
Gérance et entretien des bâtiments
Information et communication
Liaison
Logement
Petite enfance
Sécurité
Sports
Travaux publics
Urbanisme et mobilité
Quartier des Vergers ad hoc

Mme Girardet déclare que cette nouvelle liste comprend 20 commissions. Elle souhaite que Mme Boget apporte un éclaircissement sur la commission développement social local et solidarités.

Mme Boget répond que cette commission concerne toutes les actions menées par le service social en termes de solidarités individuelles et sur le terrain. Aujourd'hui, ce service est doté d'une équipe professionnelle, dont les tâches principales seront de tisser et développer les liens sur le territoire sous forme de projets communautaires. Elle ajoute qu'à l'automne prochain, la population pourra se rendre compte du travail effectué par cette équipe au travers d'une manifestation intitulée *Tous les chemins mènent à Meyrin*.

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

De plus, l'aspect "solidarités" de cette commission comporte également l'aide à la population et aux associations cantonales, qui contribuent au bien-être de la population meyrinoise.

Mme Girardet soumet au vote **les changements de la nouvelle liste** qui sont approuvés à l'unanimité.

Mme Girardet passe à l'élection des présidentes et présidents des commissions susmentionnées. Elle rappelle que pour être élu-e, il faut avoir 17 voix, soit la moitié de l'hémicycle plus une voix.

- **Agenda 21**

Il n'y a, pour l'instant, pas de proposition.

- **Aînés**

Mme Ecuyer au nom du parti libéral-radical, propose la candidature de **M. Robert Tillmann**, qui est élu à l'unanimité.

- **Coopération au développement**

M. Girardet présente la candidature de **Mme Myriam Girardet**, qui est élue à l'unanimité.

- **Culture**

Au nom de l'UDC, **M. Hubert** propose la candidature de **Mme Sasá Hayes**, qui est élue à l'unanimité.

- **Développement social local et solidarités**

M. Jimenay présente la candidature de **Mme Yolande Bocard**, qui est élue à l'unanimité.

- **Ecoles et jeunesse**

Au nom du MCG, **M. Frauchiger** présente la candidature de **M. Jean-François Girardet**, qui est élu à l'unanimité.

- **Emploi et anticrise**

M. Hernot propose la candidature de **Mme Nathalie Leuenberger**, puisque son expérience dans le domaine des ressources humaines est à même de lui permettre de présider les séances avec efficacité. Elle est élue à l'unanimité.

- **Energie**

M. de Préville, au nom des Verts, présente la candidature de **M. Damien Bocard**, qui est élu à l'unanimité.

- **Environnement**

Au nom d'A gauche toute, **M. Hulliger** propose la candidature de **M. Jacques Charpier**, qui est élu à l'unanimité.

- **Finances**

M. Jimenay propose la candidature de **M. Philippe Hamann**, ancien président de cette même commission durant la législature précédente. Il est élu à l'unanimité.

- **Gérance et entretien des bâtiments**

Dans l'immédiat, pas de proposition.

- **Information et communication**

Mme Hayes propose la candidature de **M. Emile Hubert**, président de la dite commission durant la dernière législature. Il est élu à l'unanimité.

- **Liaison**

[La présidence de cette commission est réservée à la présidente du Conseil municipal]

- **Logement**

Il n'y a pas de proposition.

- **Petite enfance**

M. Tillmann propose la candidature de **Mme Renée Ecuyer**, qui est élue à l'unanimité.

- **Sécurité**

M. Girardet souhaite présenter la candidature de M. Roger Frauchiger.

Le groupe UDC par l'entremise de **M. Hubert** propose M. Didier Schweizer.

Mme Girardet relève que l'UDC détient déjà deux présidences et ne peut aspirer à d'autres. La présidente met alors aux voix la candidature de **M. Roger Frauchiger**, qui est élu à la majorité évidente.

- **Sports**

Au nom des socialistes, **M. Brulhart** souhaite proposer la candidature de **M. François Hernot**, qui est élu à l'unanimité.

- **Travaux publics**

M. Charpier présente la candidature de **M. Jean-Philippe Hulliger**, qui est un chevronné de cette commission et qui en fut longtemps le président. Il ajoute que son copartisan connaît très bien ses dossiers.

M. Ragavan, au nom des Verts, souhaite proposer la candidature de **M. de Préville**, car il dispose de toutes les qualités nécessaires pour assumer cette charge.

M. Girardet souhaite que cette élection se déroule au scrutin secret.

Mme Girardet rappelle que cette décision ne peut s'appliquer qu'à la demande de trois membres du Conseil municipal. Le nombre étant atteint, la présidente nomme deux scrutateurs (deux secrétaires du Bureau) chargés de distribuer les bulletins secrets.

Mme Girardet déclare qu'il y a 33 bulletins rentrés, 0 bulletins blancs et 0 bulletins nuls. Elle annonce que **M. de Préville** est élu par 24 voix contre 9 voix pour M. Hulliger.

- **Urbanisme et mobilité**

M. Hernot propose la candidature de **M. Jacques Robert**. Etant donné les résultats des élections du Conseil municipal, il leur a semblé logique que le parti socialiste ait la présidence d'une des grandes commissions.

M. Jimenay souhaite présenter l'ancien président du Conseil municipal et ancien président de la commission d'urbanisme, soit **M. Laurent Tremblet**, qui a mené avec force et enthousiasme les projets très importants qui se sont développés durant la dernière législature.

[Le bulletin secret étant requis, les scrutateurs procèdent à la distribution des bulletins vierges.]

Suite aux 33 bulletins rentrés et 2 nuls, **Mme Girardet** annonce que **M. Laurent Tremblet** est élu à la présidence avec 24 oui contre 7 voix pour M. Robert.

- **Quartier des Vergers ad hoc**

M. de Préville souhaite présenter **Mme Nadia Rivron**, qui par ses activités sociales sera à même de présider une telle commission pluridisciplinaire. Elle est élue à l'unanimité.

Mme Girardet revient alors sur les commissions qui n'ont pas encore de présidence attitrée.

- **Agenda 21**

M. Charpier propose la candidature de **M. Jean-Philippe Hulliger**, qui est élu à l'unanimité.

- **Gérance et entretien des bâtiments**

M. Hernot présente la candidature de **M. Placide Iswala**, qui est élu à l'unanimité.

- **Logement**

M. Hernot propose la candidature de **M. Jacques Robert**, puisque cette commission se situe dans son domaine de compétences. Il est élu à l'unanimité.

* * * *

4.3. Nombre de commissaires par commission

Mme Girardet déclare que la majorité des groupes politiques a proposé la répartition suivante:

Parti	sièges au CM	sièges par commission
A gauche toute	2	1
Démocrates-chrétiens	5	2
Verts	5	2
Libéraux-radicaux	4	2
MCG	6	2
Socialistes	7	3
UDC	4	2
Total	33	14

M. Hernot rappelle que la répartition des sièges a été discutée lors de deux séances par les chefs de groupe, durant lesquelles les résultats ont différé. Il rapporte que durant la première séance, il avait été décidé de nommer 11 sièges par commission afin de permettre un travail efficace.

M. Hernot déclare que, lors de la deuxième séance, certains groupes ont estimé qu'ils étaient lésés. Il a été proposé 14 commissaires par commission. **M. Hernot** signale que ce nombre risque de créer des conditions de travail très difficiles. Il propose de voter sur ces deux propositions.

M. Hulliger se range au côté des socialistes, pour dire qu'il a été démontré, lors de la dernière législature, que le travail à 11 commissaires a été efficace. Il lui semble qu'augmenter le nombre de commissaires risque d'être impossible pour certains groupes.

M. Tillmann annonce que le groupe des libéraux-radicaux défendra la présence de 14 commissaires, car cela permet un meilleur équilibre des partis et une certaine équité par rapport aux résultats des élections. Il ajoute que si les socialistes

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

souhaitent réduire le nombre de commissaires ils peuvent également ne présenter que deux commissaires par commission. Enfin, il déclare que le succès de certains groupes de la gauche pourrait être illustré par la métaphore de l'arbre qui cache la forêt. Il rappelle que le soir du premier tour, il n'y avait que 12 élus de gauche, le reste étant du centre droit et miraculeusement durant la nuit, des bulletins ont été retrouvés offrant deux voix supplémentaires pour la gauche...
Par conséquent, il lui paraît capital que le centre droit soit représenté.

M. Hubert déclare que l'UDC abonde dans le sens des propos de M. Tillmann.

Mme Girardet précise le nombre de sièges attribués par partis en cas d'acceptation des 11 sièges par commission:

Parti	sièges au CM	sièges par commission
A gauche toute	2	1
Démocrates-chrétiens	5	2
Verts	5	2
Libéraux-radicaux	4	1
MCG	6	2
Socialistes	7	2
UDC	4	1
Total	33	11

La parole n'étant plus demandée, **Mme Girardet** met aux voix la proposition de **11 sièges par commission**, qui est refusée par 18 non et 14 oui.

Elle soumet ensuite au vote la proposition de **14 sièges par commission** qui est acceptée par 20 oui et 12 non.

* * * *

4.4. Nomination des membres des commissions

Mme Girardet propose que chaque groupe annonce son chef de groupe afin de procéder à la nomination des membres de la commission de **liaison**:

AGT	M. Hulliger
PDC	M. Jimenay
Verts	M. de Préville
PLR	M. Tillmann
MCG	M. Girardet
PS	M. Hernot
UDC	M. Schweizer

Mme Girardet lance la nomination des représentants dans les différentes commissions:

* * * *

Commissions municipales

Agenda 21 (Conseil administratif)

Président: M. J.-P. Hulliger

Membres: Mmes et MM. E. Brocard, J. Charpier, D. Duay-Duran, R. Frauchiger, L. Gay, P. Hamann, F. Hernot, E. Hubert, M. Kunz-Félix, D. Orlandini, S. Ragavan, N. Rivron, J. Robert et D. Schweizer

Aînés (M. P.-A. Tschudi)

Président: M. R. Tillmann

Membres: Mmes et MM. M. Amato, D. Boccard, Y. Boccard, E. Brocard, J.-C. Brulhart, J. Charpier, R. Ecuyer, L. Gay, S. Hayes, M. Inacio, M. Kunz-Félix, B. Luthi, D. Schweizer et L. Tremblet

Coopération au développement (Mme M. Boget)

Présidente: Mme M. Girardet

Membres: Mmes et MM. M. Amato, Y. Boccard, J. Charpier, R. Frauchiger, S. Hayes, M. Inacio, P. Iswala, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, B. Luthi, N. Rivron, A. Schweizer, R. Tillmann et L. Tremblet

Culture (Mme M. Boget)

Présidente: Mme S. Hayes

Membres: Mmes et MM. M. Amato, D. Boccard, Y. Boccard, J. Charpier, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, J.-F. Girardet, F. Hernot, E. Hubert, M. Inacio, N. Leuenberger, B. Luthi, A. Schweizer et R. Tillmann

Développement social local et solidarités (Mme M. Boget)

Présidente: Mme Y. Boccard

Membres: Mmes et MM. J. Charpier, D. Duay-Duran, R. Frauchiger, L. Gay, S. Hayes, P. Iswala, A. Jimenay, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, B. Luthi, S. Ragavan, N. Rivron, A. Schweizer et R. Tillmann

Ecoles et jeunesse (Mme M. Boget)

Président: M. J.-F. Girardet

Membres: Mmes et MM. Y. Boccard, E. Brocard, J.-C. Brulhart, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, R. Frauchiger, M. Gaetanino, S. Hayes, J.-P. Hulliger, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, S. Ragavan, N. Rivron et A. Schweizer

Emploi et anticrise (Mme M. Boget)

Présidente: Mme N. Leuenberger

Membres: Mmes et MM. D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Gaetanino, J.-F. Girardet, S. Hayes, F. Hernot, J.-P. Hulliger, A. Jimenay, B. Luthi, D. Orlandini, Y. de Préville, N. Rivron, J. Robert, et D. Schweizer

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

Energie (MM. J.-M. Devaud et P.-A. Tschudi)

Président: M. D. Boccard

Membres: Mmes et MM. E. Brocard, J. Charpier, M. Gaetanino, P. Hamann, E. Hubert M. Inacio, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, D. Orlandini, Y. de Préville, N. Rivron, J. Robert, D. Schweizer et L. Tremblet

Environnement (M. J.-M. Devaud)

Président: M. J. Charpier

Membres: Mmes et MM. M. Amato, Y. Boccard, J.-F. Girardet, F. Hernot, E. Hubert, J.-P. Hulliger, M. Inacio, N. Leuenberger, D. Orlandini, Y. de Préville, J. Robert, D. Schweizer, R. Tillmann et L. Tremblet

Finances (M. J.-M. Devaud)

Président: M. P. Hamann

Membres: Mmes et MM. M. Amato, J.-C. Brulhart, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, J.-F. Girardet, F. Hernot, E. Hubert, J.-P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, Y. de Préville, A. Schweizer et R. Tillmann

Gérance et entretien des bâtiments (M. J.-M. Devaud)

Président: M. P. Iswala

Membres: Mmes et MM. J.-C. Brulhart, J. Charpier, R. Ecuyer, R. Frauchiger, L. Gay, P. Hamann, F. Hernot, E. Hubert, Y. de Préville, S. Ragavan, J. Robert, D. Schweizer, R. Tillmann et L. Tremblet

Information et communication (Conseil administratif)

Président: M. E. Hubert

Membres: Mmes et MM. E. Brocard, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, L. Gay, M. Girardet, S. Hayes, F. Hernot, J.-P. Hulliger, N. Leuenberger, Y. de Préville, S. Ragavan, A. Schweizer, R. Tillmann et L. Tremblet

Liaison (Conseil administratif) (chef-fe-s de groupe)

Présidente: Mme M. Girardet

Membres: MM. J.-F. Girardet, F. Hernot, J.-P. Hulliger, A. Jimenay, Y. de Préville, D. Schweizer et R. Tillmann

Logement (M. P.-A. Tschudi)

Président: M. J. Robert

Membres: Mmes et MM. D. Boccard, Y. Boccard, E. Brocard, J.-C. Brulhart, J. Charpier, R. Frauchiger, M. Gaetanino, P. Hamann, E. Hubert, M. Kunz-Félix, B. Luthi, D. Orlandini, N. Rivron et D. Schweizer

Petite enfance (Mme M. Boget)

Présidente: Mme R. Ecuyer

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

Membres: Mmes et MM. D. Boccard, Y. Boccard, M. Girardet, S. Hayes, F. Hernot, J.-P. Hulliger, M. Inacio, P. Iswala, A. Jimenay, N. Leuenberger, D. Orlandini, N. Rivron, A. Schweizer et R. Tillmann

Quartier des Vergers ad hoc (M. P.-A. Tschudi)

Présidente: Mme N. Rivron

Membres: Mmes et MM. M. Amato, J. Charpier, R. Ecuyer, R. Frauchiger, J.-F. Girardet, P. Hamann, E. Hubert, P. Iswala, B. Luthi, Y. de Préville, J. Robert, D. Schweizer, R. Tillmann et L. Tremblet

Sécurité (M. P.-A. Tschudi)

Président: M. R. Frauchiger

Membres: Mmes et MM. M. Amato, E. Brocard, J.-C. Brulhart, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Gaetanino, M. Girardet, E. Hubert, J.-P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, M. Kunz-Félix, S. Ragavan et D. Schweizer

Sports (M. J.-M. Devaud)

Président: M. F. Hernot

Membres: Mmes et MM. M. Amato, D. Boccard, E. Brocard, J.-C. Brulhart, M. Gaetanino, M. Girardet, P. Hamann, E. Hubert, J.-P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, D. Orlandini, A. Schweizer et R. Tillmann

Travaux publics (M. P.-A. Tschudi)

Président: M. Y. de Préville

Membres: Mme et MM. M. Amato, D. Boccard, E. Brocard, J.-C. Brulhart, J. Charpier, R. Ecuyer, M. Gaetanino, J.-F. Girardet, P. Hamann, E. Hubert, A. Jimenay, J. Robert, D. Schweizer et R. Tillmann

Urbanisme et mobilité (M. P.-A. Tschudi)

Président: M. L. Tremblet

Membres: Mmes et MM. D. Boccard, R. Ecuyer, L. Gay, M. Girardet, P. Hamann, E. Hubert, J.-P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, B. Luthi, Y. de Préville, J. Robert, D. Schweizer et R. Tillmann

Commissions extraparlimentaires

Mme Girardet rappelle que les délégués peuvent être membres du Conseil municipal alors que les représentants peuvent être des personnalités externes.

- **Commission consultative des aînés**

M. Hernot propose la candidature de M. Eric Brocard.

M. Hulliger présente la candidature de M. Jacques Charpier.

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

M. Tillmann propose la candidature de Mme Renée Ecuyer, qui est conseillère municipale depuis 1999, très impliquée dans la vie associative de la Commune, membre du Bureau et de la commission consultative des aînés. De plus, elle participe à titre bénévole à l'organisation des visites et activités destinées aux personnes en âge d'AVS. Il estime qu'elle sera une excellente ambassadrice du Conseil municipal.

Mme Girardet soumet au vote les trois candidatures et **Mme Ecuyer est élue** par 12 voix, 11 pour M. Brocard et 6 pour M. Charpier et 3 abstentions.

- **Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement**

Mme Girardet rappelle que chaque parti doit désigner un délégué.

Délégué-e-s du Conseil municipal : Mmes D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, N. Leuenberger, N. Rivron, A. Schweizer et M. J.-P. Hulliger

- **CCIT (commission consultative intercommunale transfrontalière)**

M. Hernot propose la candidature de M. Eric Brocard.

M. Hulliger présente sa propre candidature, car il pense que ce groupe mérite d'être un peu plus dynamique.

M. Hubert propose la candidature de Mme Sasá Hayes.

M. Girardet déclare que le groupe MCG propose Mme Myriam Girardet, laquelle a déjà fait partie de cette commission.

Mme Girardet met aux voix les quatre candidatures:

M. Brocard obtient 12 voix

M. Hulliger obtient 24 voix

Mme Hayes obtient 18 voix

Mme Girardet obtient 23 voix

Sont élus délégués du Conseil municipal: **Mmes S. Hayes, M. Girardet et M. J.-P. Hulliger**

- **CICT (commission intercommunale consultative des transports)**

[Les partis nomment leurs délégués à tour de rôle.]

Délégués du Conseil municipal: **MM. M. Amato, J. Charpier, J.-F. Girardet, E. Hubert, J. Robert, R. Tillmann et L. Tremblet**

- **Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)**

M. Hernot propose de renouveler le mandat de M. Iswala.

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

M. Hulliger présente la candidature de M. Charpier qui a fait partie du comité de la Maison Vaudagne en son temps et qui souhaite aujourd'hui s'en rapprocher.

Mme Girardet met aux voix la candidature de M. Iswala qui obtient 15 voix et M. Charpier 16 voix.

Est élu délégué du Conseil municipal: **M. J. Charpier**

- **Comité du Jardin Robinson**

M. Hulliger rappelle son attachement au Jardin Robinson et la lutte qu'il a menée pour la rénovation de ce lieu tombé en désuétude. Il présente sa candidature.

M. Jimenay déclare que son groupe a également soutenu le Jardin Robinson et propose de reconduire le mandat de Mme Yolande Boccard.

M. Hernot propose la candidature de Mme Badia Luthi qui, très engagée dans le domaine du social et de l'enfance, sera à même de porter la voix du Conseil municipal dans cette institution.

Mme Girardet met aux voix les candidatures de:

M. Hulliger obtient 3 voix

Mme Boccard: 18 voix

Mme Luthi: 11 voix

Est élue déléguée du Conseil municipal: **Mme Y. Boccard**

- **Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale**

M. Hamann propose de reconduire le mandat de M. Arthur Jimenay.

Dans la même logique, **M. de Préville** propose à nouveau la candidature de M. Damien Boccard.

M. Hubert présente la candidature de Mme Adriana Schweizer.

M. Girardet fait remarquer que les délégués ne doivent pas être forcément un de gauche et un de droite. Il propose même, pour pimenter la discussion, que le MCG présente un candidat se situant au centre.

M. Hernot présente la candidature de Mme Badia Luthi.

Mme Girardet met aux voix la candidature de :

M. Jimenay obtient 25 voix

Mme Boget interrompt le vote en précisant que le vote n'a pas été très bien compris. L'ensemble du Conseil doit voter pour un candidat rattaché à l'entente et un autre rattaché à l'alternative. Elle précise que lors du 1^{er} vote, le Conseil doit choisir entre deux candidats et lors du deuxième vote, il faut choisir à nouveau les

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

deux autres candidats de l'entente et de l'alternative. En effet, le règlement de la Fondation a défini cette répartition des représentations.

Mme Girardet reprend le vote:

M. Boccard obtient 24 voix

Mme Schweizer: 5 voix

Mme Luthi: 6 voix

Sont élus délégués du Conseil municipal: **MM. D. Boccard et A. Jimenay**

- **Fondation Nouveau Meyrin**

Mme Girardet rappelle que chaque parti désigne un représentant.

Sont élus délégués du Conseil municipal: **MM. Jean-Claude Brulhart, Benjamin Chiabudini, Marcel Dumalle, Jean-François Girardet, Gilbert Meillaz, Roland Sansonnens et Didier Schweizer**

- **Commission consultative du Fonds d'art contemporain**

M. Hernot propose la candidature de Mme Nathalie Leuenberger.

M. Jimenay propose de reconduire le mandat de Mme Yolande Boccard.

M. Hubert présente la candidature de Mme Sasá Hayes.

Mme Girardet met aux voix les candidatures de :

Mme Leuenberger obtient 16 oui

Mme Boccard 22 oui

Suite à un nouveau problème d'équilibre des représentations soulevé par Mme la Maire, **M. Girardet** s'insurge contre cette doctrine.

M. Schweizer se demande quels combats se préparent entre le MCG et l'UDC durant cette législature et si le MCG est venu semer la zizanie dans cet hémicycle ou faire de la politique. Il souhaite que le MCG soit cohérent avec ses actes et cesse de se prétendre ni de droite ni de gauche ! Il se montre déçu par l'attitude d'opposition du chef de groupe des MCG qui bloque l'avancement des décisions.

M. Girardet ne comprend pas l'intervention de M. Schweizer car il rappelle que le groupe MCG a soutenu les candidatures de Mme Boccard et de Mme Hayes et son vote avantageait l'UDC. Revenant sur l'épineuse question des représentations des partis, il souhaite savoir ce qui est spécifié dans les statuts.

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

Mme Boget annonce que cet élément de répartition n'est nullement inscrit dans les statuts du Fonds d'art contemporain. Il y a 6 ans, elle a lancé une révision des statuts de ce fonds, qui jusque là ne bénéficiait que d'un seul représentant du Conseil municipal. Elle même avait été déléguée à l'époque où elle était conseillère municipale et, à la législature suivante, elle avait proposé de laisser sa place à un représentant de l'entente. Dès lors, cette alternance a toujours été respectée. Néanmoins, elle prend acte des incantations de M. Girardet qui ne cesse d'affirmer qu'il n'est ni de gauche ni de droite, ce qui semble en parfaite contradiction avec les votes qu'il vient d'effectuer.

M. Girardet tient à récuser cette accusation, puisque ce point vient de lui être reproché par M. Schweizer.

M. de Préville se montre gêné par les événements qui sont en train de se dérouler. Il rappelle que le Municipal essaie de fonctionner avec une certaine sensibilité, soit de gauche, soit de droite. Il a le sentiment, au travers des demandes de justification de M. Girardet, qu'un légalisme très mal placé est en train de surgir. Il y voit les prémises de soirées intéressantes au sein de cet hémicycle. Toutefois, il préférerait opter pour un fonctionnement qui s'est révélé payant durant les dernières législatures. Effectivement, selon lui, les Verts peuvent aussi se dire au centre, car aujourd'hui tout le monde se situe au centre à l'exception de quelques trotskistes qui ne se trouvent pas représentés au sein de ce municipal.

Mme Girardet rappelle que le problème de vote est néanmoins présent, puisque dans l'état actuel seules Mmes Hayes et Bocard sont élues. Suite à cela, elle demande une suspension de séance de 5 minutes afin que chaque groupe puisse délibérer.

Les cinq minutes s'étant écoulées et soucieuse de calmer les esprits de gauche, de droite et du centre, **Mme Hayes** retire sa candidature.
[Applaudissements].

M. Tremblet, qui a repris momentanément la présidence, la remercie de sa sagesse.

Sont élues déléguées du Conseil municipal au Fonds d'art contemporain:
Mmes Y. Bocard et N. Leuenberger

- **Fonds austro-meyrinois**

M. Hubert propose la candidature de Mme Adriana Schweizer qui était déjà déléguée lors de la dernière législature.

Est élue à l'unanimité déléguée du Conseil municipal: **Mme A. Schweizer**

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

M. Hulliger 16 voix

Sont élues déléguées du Conseil municipal: **Mmes R. Ecuyer et B. Luthi**

- **Association des jeunes de Meyrin: radio Meyrin FM**

M. Hamann déclare que le PDC souhaite reconduire le mandat de M. Arthur Jimenay.

Est élu, à l'unanimité, délégué du Conseil municipal: **M. A. Jimenay**

- **Colonie de vacances La Ruche**

M. Brulhart présente la candidature de M. François Hernot.

M. Girardet propose la candidature de M. Roger Frauchiger comme suppléant.

Délégué du Conseil municipal: M. F. Hernot
Suppléant : M. R. Frauchiger

- **Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale**

M. de Préville propose la candidature de Mme Nadia Rivron.

M. Jimenay présente la candidature de Mme Dorine Duay-Duran.

M. Hernot propose la candidature de Mme Badia Luthi.

M. Hubert déclare que l'UDC propose la candidature de M. André Reiss.

M. Girardet présente la candidature de M. Stéphane Liebereck.

M. Tillmann propose la candidature de Mme Muriel Sprecher.

Afin d'activer la procédure, **M. Girardet** annonce que le MCG renonce à proposer un candidat. Toutefois, il signale qu'au cours des quatre dernières années, cette commission de réclamation ne s'est réunie qu'une seule fois.

Délégués du Conseil municipal: **Mmes Dorine Duay-Duran, Badia Luthi, Nadia Rivron, Muriel Sprecher et M. André Reiss**

- **Télémeysin SA**

M. de Préville propose sa candidature et annonce que le Conseil de Télémeysin est en train d'envisager la cession de cette société à une autre entreprise car elle prend un aspect commercial qui ne correspond pas aux attentes d'une municipalité. Comme il connaît bien le dossier et en vue de maintenir la cohésion du Conseil, il souhaite poursuivre son mandat.

Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat

M. Hulliger présente également sa candidature.

Mme Girardet met aux voix la candidature de M. De Préville qui obtient 24 voix contre 7 pour M. Hulliger.

Est élu délégué du Conseil municipal: **M. Y. de Préville**

- **Comité de l'Association Espace Undertown**

M. Tillmann présente la candidature de Mme Marielle Kunz-Félix pour qui l'adolescence représente une étape délicate qui demande aux adultes de poser, à la fois, un cadre clair et visible et un espace d'autonomie adapté aux capacités de responsabilisation des jeunes. Il ajoute que les installations publiques mises à la disposition des jeunes jouent un rôle prépondérant dans leurs vies. Il déclare que Mme Kunz-Félix est dotée d'une formation universitaire et pédagogique, travaille comme responsable d'une institution de la petite-enfance et qui, par conséquent, se sent concernée par les questions socio-éducatives.

M. Ragavan propose la candidature de M. Amato, car il a fait partie du comité de l'Undertown durant cinq ans, en a été vice-président et a organisé divers événements avec les jeunes de la Commune. Les Verts pensent que leur candidat présente l'avantage de très bien connaître les sujets et les personnes avec qui il devra travailler.

M. Hulliger estime que, depuis un certain nombre d'années, la présidence est assurée par les Verts et souhaite la présence d'un regard neuf sur cette espace de culture.

M. Boccard rappelle que ce genre de cas de figure a déjà eu lieu au sein de ce Municipal. En effet, M. Sansonnens s'occupait des aînés, alors que Mme Ecuyer était commissaire à la commission des aînés et participait aux activités du Club des aînés. Il remarque que cette situation n'a jamais posé un quelconque problème au Conseil.

Revenant sur la candidature de M. Amato, il souligne sa parfaite connaissance du tissu meyrinois et des personnes qui œuvrent au sein de cette association. Il est convaincu que l'intérêt du Conseil municipal est de faire avancer l'association Undertown et en aucun cas M. Amato n'a un quelconque intérêt à cacher ou éluder des éléments.

Mme Girardet met aux voix la candidature de Mme Kunz-Félix qui obtient 18 voix contre 14 voix pour M. Amato.

Est élue déléguée du Conseil municipal: **Mme M. Kunz-Félix**

Mme Girardet invite l'assemblée à se rendre à la réception en l'honneur des conseillers municipaux sortants.

* * * *

**Séance du 6 juin 2011
tenue sur arrêté du Conseil d'Etat**

La séance est levée à 21h10/BNI.

Lu par le Bureau du Conseil municipal en
date du 25 juillet 2011.

Le 1^{er} secrétaire :

La présidente :

Damien BOCCARD

Myriam GIRARDET